



## Déclaration de boycott CTL n°8/2021 du 06/10/2021

Monsieur le Président,

Notre instance se tient dans un moment où les missions confiées à la DGFIP sont au cœur du débat public quand les personnels qui les exercent subissent un malaise profond et font face à d'immenses difficultés. Vous trouverez sans doute que nous nous répétons mais nous affirmons à nouveau que les personnels ressentent un malaise de plus en plus lourd à porter :

- malaise de devoir faire toujours plus avec toujours moins de moyens humains ;
- malaise de voir baisser leur pouvoir d'achat chaque année ;
- malaise de voir reculer leurs droits et garanties ;
- malaise de voir le NRP se mettre en place ;
- malaise de voir notre Administration amplifier sa volonté de « désintoxiquer les usagers de l'accueil » tout en multipliant les moyens de communication dématérialisés ;
- malaise de voir le sens même du travail s'affaiblir du fait de la spécialisation et du travail de masse ;
- malaise de voir se dégrader les conditions de travail.

Nous tenons à vous interpeller sur ce malaise bien réel dans les services et nous vous demandons d'en prendre la mesure. Cette dégradation devrait vous inquiéter profondément et vous vous honoreriez à mettre la priorité à l'humain.

Aujourd'hui, au vu de la situation économique qui touche l'ensemble de la population, il demeure capital et essentiel de mettre des moyens à la fois humains et budgétaires pour que subsiste sur l'ensemble du territoire une présence physique de la DGFIP, qui réponde de façon technicienne et attentive à l'ensemble des attentes et besoins des usagers.

Avec les restructurations, vous transformez la quasi-totalité des services du département en « usines à gaz » avec une industrialisation des tâches.

Par ailleurs, les services n'ont pas eu le temps de digérer les dernières restructurations que vous en imposez d'autres, ce qui conduit fatalement à une indigestion totale qui pèse sur le moral des Agents.

Pour Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques, une des solutions qui pourrait améliorer les choses serait une baisse de la charge de travail par l'augmentation massive des effectifs, avec un recrutement de fonctionnaires au statut, et non le recrutement de CDD.

Lors du précédent CTL nous vous réclamions plus de considération à l'encontre des Agents.

Or, vous avez convoqué ce CTL un mercredi, jour de temps partiel privilégié par de nombreux Agents et notamment par une partie des membres titulaires du CTL.

Or, vous présentez le troisième épisode de restructurations lié au NRP et vous n'avez toujours pas convoqué l'ensemble des représentants du personnel membres du CHSCT à qualité (dispositions du décret n° 2019-1441 du 23 décembre 2019), malgré nos demandes.

Or, les documents de travail sont encore avares en informations. Nous vous demandons pour la prochaine convocation :

- des documents de travail plus détaillés sur les charges de travail et le nombre d'ETP dans les futurs services avec des plans d'installation dans les locaux en tenant compte des conditions sanitaires et du bien-être des Agents ;
- la prise en compte des constatations et recommandations issues des rapports de visites effectués ces dernières semaines par l'ISST.

Nous vous réclamions pourtant plus de considération à l'encontre des Agents...